

PROPOSITIONS DE LA FÉDÉRATION CINOV POUR LE PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE DE LA RESTAURATION

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La crise sanitaire – et la crise économique qui en découle – liée à l'épidémie du Covid-19 a durement impacté l'ensemble de la filière de l'ingénierie en restauration. Le monde de la restauration commerciale et collective a subi une crise sans précédent.

Pendant la période de confinement :

20% de la masse salariale des BET en ingénierie de restauration était à l'arrêt, 60% était en télétravail et 20% en chômage partiel. Plus de 92% des chantiers étaient à l'arrêt et les 8% encore en activité le sont au ralenti.

La perte en chiffre d'affaires pour les BET en restauration est estimée en moyenne à 30% avec un surcoût de fonctionnement de 10% lié à la mise en place des gestes barrières.

L'activité d'ingénierie en restauration en agence (missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'œuvre en phases études) est aussi directement impactée :

- avec une diminution de près de 50%, liée au gel des consultations,
- à l'absence de décisions des Maîtres d'Ouvrage (MOA) pour les validations de phases,
- au report des opérations en 2021 (voire 2022),
- et à l'impossibilité de se rendre sur les sites.

L'ingénierie de restauration est un élément fondamental dans la reprise économique de notre pays, sans restauration au sein des entreprises, musées, hôtels, aéroports, écoles, Universités, prisons, hôpitaux, cliniques, Ehpad, restaurants commerciaux... pas d'activité possible.

Cette pandémie nous amène à redéfinir les formats conceptuels, modèles économiques, normes et règlements de nos professions, à plus long terme, et bien au-delà du Covid-19.

Ainsi, nous proposons un plan d'action très concret :

1

À court terme, avec le soutien économique de la filière de l'ingénierie en restauration.

2

À moyen terme, en donnant les moyens à la filière de se réinventer.

I – L'URGENCE : SOUTENIR LA FILIÈRE DE L'INGÉNIERIE EN RESTAURATION

La crise actuelle impacte nos métiers de l'ingénierie de restauration de manière durable. Les principes de précaution, le maintien massif du télétravail, la fermeture des grands ensembles commerciaux, la limitation des transports au niveau national et international impactent et ralentissent inéluctablement nos activités.

Mais il est essentiel de préciser que **les difficultés actuelles sont très en deçà des difficultés à venir dans les prochains mois.** Se fixer de nouveaux objectifs et se réinventer ne sera pas viable sans un soutien massif dans la durée.

NOS PROPOSITIONS

- Diminuer les charges sociales pour les métiers de l'ingénierie en restauration lorsque l'activité ne permet plus le maintien de l'emploi afin d'éviter le licenciement sur un exercice ;
- Annuler les charges sociales actuellement reportées, sur une durée proportionnelle à la reprise de l'activité ;
- Augmenter les prêts garantis par l'État pour les entreprises individuelles à 50% du chiffre d'affaires et fixer un taux de remboursement très faible ;
- Subventionner les structures pour financer du coaching collectif et individuel visant à redéfinir leurs stratégies et accompagner les mutations de la branche.

II – DANS UN SECOND TEMPS : ACCOMPAGNER LE SECTEUR DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

Les donneurs d'ordre du secteur public et privé sont la clef de voute du redémarrage de l'activité. Les freins au redémarrage sont trop souvent liés à l'absence de ressources internes pour lancer ou reprendre les opérations. La sortie du confinement monopolise les ressources internes à d'autres tâches, inquiète et incite au principe de précaution et donc à l'immobilisme.

C'est pourquoi, il est indispensable de relancer les projets en s'appuyant sur des AMO qui pourront accompagner, conseiller, aider à la prise de décision les MOA **en favorisant les consultations et les subventions de ces missions de prestations intellectuelles.**

NOS PROPOSITIONS

- Créer un fonds pour aider les entreprises et collectivités territoriales à faire appel à des prestations intellectuelles afin de les accompagner dans leurs transformations ;
- Encourager la relance massive des projets et des appels d'offres ;
- Rendre plus responsables les procédures d'achat public avec un allègement des procédures et une augmentation des seuils de rémunération de la loi sur les achats des prestations intellectuelles et artistiques ;
- Promouvoir les missions d'Assistance en Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin d'accompagner les donneurs d'ordre dans l'adaptation de leurs structures pour la reconquête de leurs marchés, des usages et pratiques actuelles.

III – CRÉER UNE « TASK FORCE DE LA RESTAURATION » SANS ATTENDRE

Passée l'urgence, il faut préparer le modèle de demain, pour éviter un retour en arrière pouvant nuire au respect de la transition environnementale et énergétique, sociétale et numérique : ces transformations impliquent une véritable mise à jour de nos réglementations, méthodologies, outils et pratiques.

L'objectif est d'obtenir un appui officiel de la part des pouvoirs pour réunir au sein de la « Task force de la restauration » les syndicats et organisations professionnelles de la branche.

Dans le cadre de la mise en place d'une « Task force de la restauration », la Fédération CINOV souhaite avancer sur ces évolutions nécessaires en les partageant avec les représentants de la filière (donneurs d'ordre, installateurs, fabricants, consultants et MOE) afin de **produire un Livre blanc à destination de l'ensemble de la branche servant de guide de bonnes pratiques.**

Les acteurs invités à rejoindre la Task force de la restauration sont les suivants : les syndicats et organisations professionnelles de la branche ingénierie de l'hôtellerie-restauration (SYNEG, SNEFCCA, FCSI, RFE, UNACPRO, UDHIR, RESTAU'CO, SNRC, GECO, etc.).

NOTRE PROPOSITION

Créer une « Task force de la restauration » réunissant les syndicats et organisations professionnelles de la branche, soutenue par les pouvoirs publics.

PRINCIPALES PROPOSITIONS DE CINOV POUR LES MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE DE LA RESTAURATION

- **Soutenir le secteur par le développement et le maintien de mesures de financement par l'État, afin de limiter les dommages économiques liés à la crise.**
- **Accompagner les structures afin de définir une stratégie de relance post-crise.**
- **Encourager l'impulsion de nouveaux projets tout en transformant leur mode de gestion avec la simplification des procédures d'appels d'offres.**
- **Faire appel massivement aux AMO spécialisés afin d'accompagner les acteurs de la filière dans la redéfinition de leurs modèles économiques.**
- **Promouvoir et soutenir la mise en place d'une « Task Force de la restauration » représentative de l'ensemble de la filière.**